



COMMUNIQUE

Le Ministre de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage (METFPA) communique :

Dans le cadre de la phase d'extension du projet des formations de courtes durées, il est ouvert à l'intention des jeunes togolais des deux sexes, avec une attention particulière aux groupes défavorisés ou vulnérables, un recrutement en vue de leur formation et insertion sur toute l'étendue du territoire togolais.

Les candidats sélectionnés pour ces formations seront placés en entreprise/centre de formation pour une durée allant de deux (02) à quatre (04) mois selon le métier choisi.

Le nombre de places disponibles est de cent soixante-quinze (175) réparties par zone économique et par métier suivant le tableau ci-dessous :

ZONES DE PROVENANCE DES JEUNES	METIERS	EFFECTIF PAR METIER ET ZONE	EFFECTIF PAR ZONE
Région des Savanes	Maraîchage et Compostage	10	25
	Pisciculture	5	
	Elevage de volailles locales	10	
Région Kara	Transformation de produits maraîchers	10	35
	Maraîchage et Compostage	10	
	Elevage de volailles locales	10	
	Cordonnerie	5	
Région Centrale	Transformation de viande et de poisson	5	20
	Elevage de volailles locales	10	
	Production des huiles végétales	5	
Région Plateaux - Est	Transformation de fruits	5	20
	Elevage de volailles locales	10	
	Techniques d'Irrigation/ Maintenance des systèmes	5	

Région Plateaux - Ouest	Pisciculture	10	25
	Maraîchage et Compostage	10	
	Massage et soins corporels	5	
Région Maritime	Transformation de produits maraîchers	10	30
	Maraîchage et Compostage	10	
	Pisciculture	5	
	Techniques d'Irrigation/ Maintenance des systèmes	5	
District autonome de grand Lomé (DAGL)	Transformation de viande et de poisson	10	20
	Transformation de fruits	5	
	Cordonnerie	5	

I. Conditions d'admission :

- ✓ Avoir un âge compris entre 18 et 45 ans,
- ✓ Être disponible et motivé à suivre la formation sur place ou hors de sa localité,
- ✓ S'engager formellement à suivre la formation jusqu'à son terme,
- ✓ Disposer d'un projet professionnel ou d'une idée de projet dans le métier choisi,
- ✓ S'engager à exercer le métier choisi et s'installer dans les trois (03) mois après la fin de sa formation.

II. Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation précisant le métier de formation choisi ;
- Un curriculum vitae détaillé avec deux (02) références;
- Un résumé d'un projet en lien avec le métier de formation choisi (01 à 02 pages au maximum) ;
- Une copie non légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Une copie non légalisée du diplôme, du certificat, de l'attestation, ou du titre professionnel (s'il y a lieu).

Le dépôt des candidatures est gratuit et ne saurait être conditionné au versement d'un quelconque montant pour étude de dossier.

III. Lieu du dépôt

Le dépôt des dossiers se fera à **Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong** dans les bureaux des Inspections régionales de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IRETFP) conformément à la répartition contenue dans le tableau ci-dessus.

IV. Date d'ouverture et de clôture du dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures sont reçus les jours ouvrables à partir du **17 mars 2025, de 08H30 à 11H30 et de 15H00 à 17H00.**

La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au **31 mars 2025 à 17h 00.**

La sélection des bénéficiaires se fera en deux étapes :

- Une présélection sur étude de dossier ;
- Une sélection définitive après entretien individuel.

Pour toute information, veuillez contacter le 90 18 04 99 ou le 90 84 96 69

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.

Les interviews des candidats présélectionnés se dérouleront du **06 au 12 avril 2025** dans les lieux qui seront notifiés aux intéressés.

Fait à Lomé, le 17 MARS 2025

Le Ministre,



Isaac TCHIAKPE